

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 6 JUIN 2023**

Cette assemblée générale ordinaire est convoquée à 14 h 30 sous la présidence de Gaël OBEIN, au siège de l'AFE, Espace Hamelin – Paris 16<sup>e</sup>.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

Après l'accueil des participants par le Président, les rapports statutaires sont présentés :

- Le rapport d'activité 2022-2023 de l'Association (Marie-Pierre Alexandre, directrice générale), complété par la présentation du GT AFE sur les chiffres de l'éclairage (Roger Couillet, animateur du GT) et du GT sur l'éclairage domestique (Anne-Marie Simonetti, animatrice du GT).
- Le rapport d'activité de CIE-France (Gaël OBEIN, président de CIE-France)
- Le rapport financier (Roland ESTELLAT, trésorier). Le traitement financier des mouvements comptables pour la revue LUX nous oblige, avec l'accord du Commissaire aux comptes, à reporter la présentation des comptes consolidés 2022 pour AFE / LUX / e-AFE. Ils seront adressés aux administrateurs dès qu'ils seront disponibles.

Le texte intégral de ces documents est envoyé aux membres présents et est disponible auprès du secrétariat de l'Association.

Après avoir entendu les rapports, l'assemblée les approuve.

L'Assemblée vote une augmentation de +/- 4 % des montants des cotisations et une nouvelle nomenclature pour les collectivités locales pour 2024 :

- Moins de 10 000 habitants
- De 10 000 à 50 000 habitants
- De 50 000 à 100 000 habitants
- De 100 000 à 500 000 habitants
- Plus de 500 000 habitants

Type d'adhésions	2023	2024
Etudiants	0,00 €	0,00 €
Retraités	46,00 €	46,00 €
Demandeurs d'emploi		
Actifs inscrits à titre perso	216,00 €	233,00 €
<b>Entreprise, Syndicat d'énergie, OP, organisme d'Etat</b>		
Moins de 5 salariés	257,00 €	267,00 €
de 6 à 20 salariés	535,00 €	556,00 €
de 21 à 50 salariés	1 280,00 €	1 330,00 €
Plus de 50 salariés	2 630,00 €	2 735,00 €
Collaborateurs d'une entreprise adhérente	128,00 €	133,00 €
<b>Collectivités (et nombre de collectivités concernées)</b>		
Moins de 10 000 habitants		133,00 € (3)
De 10 000 à 50 000 habitants	257,00 € (19)	267,00 € (10)
de 50 000 à 100 000 habitants (*)		556,00 € (6)
de 100 000 à 300 000 habitants (*)	535,00 € (14)	1 330,00 € (18)
De 300 000 à 500 000 habitants (*)	1 280,00 € (4)	
Plus de 500 000 habitants (**)	2 630,00 € (4)	2 735,00 € (4)
Inscription supplémentaire	128,00 €	133,00 €
<b>Membres associés</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>6 240,00 €</b>
(*) Incluant jusqu'à 3 collaborateurs inscrits gratuitement		
(**) Incluant jusqu'à 5 collaborateurs inscrits gratuitement		

Assemblée Générale de l'AFE - 2 Juin 2022

## Mis en place en 2022 :

- Pour mieux comprendre l'intérêt d'adhérer à notre Association, les collectivités locales qui souhaitent adhérer à l'AFE, sur proposition du président régional dont elles dépendent, sont exonérées de cotisation la 1ère année (année en cours).
- Conventiennellement, proposer aux concepteurs lumière, membres de l'ACE d'adhérer à l'AFE au tarif « Collaborateurs », dès lors que l'ACE adhère à l'AFE en tant que personne morale.

## Mise en place au 01/01/2023 :

- Les collectivités locales de moins de 2 000 habitants, adhérente d'un Syndicat d'énergie lui-même membre de l'AFE, peuvent bénéficier du tarif « collaborateur »

La médaille Augustin Fresnel est décernée à Pierre ALBRECHT, Alexia DELAHAYE, Anne-Marie SIMONETTI, Céline VILLA et Alain WALLER.

Les médailles de  
Pierre Albrecht (Grand Est),

Et Alain WALLER (Hauts de France - Ardennes)  
Leur seront remises en région lors d'une manifestation AFE

Sur place, le président remet leur médaille à Alexia DELAHAYE et Céline VILLA. La médaille d'Anne-Marie SIMONETTI lui est remise par Roger COUILLET, animateur des GT sur l'éclairage public, président du centre régional « Hauts de France – Ardennes » de l'AFE.

Le Prix Alfred Monnier est remis à Valérie MUZET pour tous ces travaux sur l'éclairage et plus particulièrement sur « Lumière et revêtements routiers ».

Tous les candidats proposés au renouvellement partiel du Conseil sont élus. Le Conseil de l'Association est ainsi constitué pour 2023-2024 :

Les membres de droit

Les Présidents des Centres régionaux

Jean-Pierre CARDIA, Inergie Adapt  
Jean-Marie FAIVRET, élu local  
Loïc LECLER, Spie  
Eric LACOU, GHM Eclatec  
Yves FELD, Electricité de Strasbourg - Ecotral  
Franck GOSSET, groupe Sylpa  
Pierre ROSSIGNOL, concepteur lumière  
Laurent CANALE, Université Paul Sabatier de Toulouse  
Roger COUILLET, Ville de Douai  
Bruno LEMOIGNE, SDEC  
Alexandre COLLONNIER, SYDEV  
Roland ESTELLAT  
Paul VERNY, CEREMA  
Jean-Marc DILAS, GHM Eclatec  
Vincent DECHAENE, concepteur lumière

Présidents d'honneur :

Pr. Christian CORBE,  
Michel FRANCONY,  
Cédric LEWANDOWSKI

Partenaires :

Huguette ANNAS, EDF  
David LELIEVRE, GHM Eclatec  
Yoann SINEL, Signify  
Arnaud WESTRICH, Directeur général de Dalkia Electrotechnics

Président du CIE-France :

Christophe MARTINSONS, Expert lumière et éclairage au CSTB

Président du Collège Santé de l'AFE :

Dr Christophe ORSSAUD

## Les membres élus

Bruno BETHENOD, AMRF 21  
Jérôme CHARBONNEAU, Citeos  
Laurent DOSSEVILLE Administrateur de l'AsnaV (Association nationale pour l'amélioration de la vue)  
Jimmy DUBARD, LNE  
Philippe HUNAUULT, SERCE  
Dany JOLY, Nantes Métropole  
Sophie JOST, Enseignante Chercheuse, ENTPE. Directrice de la Division 1 (colorimétrie) de CIE-France  
Loïc LE PARGNEUX, Président Directeur général, COMATELEC  
François MAEGHT, IUT de Béthune Simon MILLET, GIL Syndicat du Luminaire  
Sarah MARIÉ, R&D Senior Scientist Optometrist - Essilor  
Virginie NICOLAS, Conceptrice lumière, agence Concepto  
Gaël OBEIN  
Nicolas PLANTEAU DU MAROUSSEN, CITEOS  
Pascal PERES, EDF  
Christian REMANDE, Expert AFE  
Philippe RIFAUX, FFIE  
Ludovic ROCHETTE, AMF 21  
Alain TREMEAU, Directeur innovation Eclatec, expert AFE (formation, normalisation)  
Nicolas VALET, Auddice

Le Bureau 2023-2024 élu se compose comme suit :

### Présidents d'honneur :

Pr Christian CORBE  
Michel FRANCONY  
Cédric LEWANDOWSKI

### Président : Gaël OBEIN

### Vice-présidents :

Huguette ANNAS  
Pascal PERES  
Pierre ROSSIGNOL  
Yoann SINEL  
Alain TREMEAU

### Secrétaire : Roger COUILLET

### Trésorier : Roland ESTELLAT

### Conseiller Technique : Christian REMANDE

La réunion statutaire est close à 16 h 30.

A l'issue de la réunion Statutaire, [Valérie MUZET](#), [récipiendaire du Prix Alfred Monnier](#), Chercheuse en photométrie des Surfaces, Responsable d'activité Photométrie et Imagerie Routière Cerema Est / Agence de Strasbourg / Equipe Recherche ENDSUM a animé une conférence « [Sortir de l'ombre la photométrie des surfaces routières](#) ».

Le Président  
Gaël OBEIN



La directrice générale  
Marie-Pierre ALEXANDRE

